



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
DU CANTON DE VAUD**
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

**Direction générale de
l'enseignement supérieur**
M. Jérémie Leuthold
Directeur général
Avenue de l'Elysée 4
1014 Lausanne
Par voie électronique :
michael.fiaux@vd.ch

Lausanne, le 18 février 2025

Révision partielle de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) – Déterminations de l'UDC Vaud

Monsieur le Directeur général,

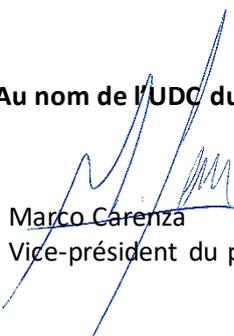
L'UDC Vaud vous remercie de l'avoir associée à la procédure de consultation citée en titre.

Les modifications proposées dans l'avant-projet de la révision partielle de la LHEP (**AP-LHEP**) appellent les commentaires suivants :

- Art. 7, 1^{ère} phrase, AP-LHEP : nous suggérons que l'art. 7 s'en tienne à une formulation neutre, l'insistance sur la seule notion de genre n'étant pas compatible avec la notion d'égalité des chances au sens large. Nous proposons donc : « *La HEP respecte l'égalité des chances à tous les niveaux de la HEP* ».
- Art. 21, al. 1, AP-LHEP : le passage de trois membres de la direction à une direction composée d'un recteur, d'un vice-recteur ainsi que de 2 à 6 membres interroge quant à son efficacité. Sans explications étayées justifiant une direction pouvant s'étendre jusqu'à 8 membres, nous proposons la formulation suivante : « *la direction est composée du recteur, du vice-recteur ainsi que de deux à trois membres. Ces derniers sont responsables de secteurs particuliers* ».

Réitérant ses remerciements de l'avoir associée à votre procédure de consultation, l'UDC Vaud vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de sa parfaite considération.

Au nom de l'UDC du Canton de Vaud


Marco Carenza
Vice-président du parti


Cédric Weissert, député
Président du groupe